



Évaluation des Conseils des Habitant.e.s de Vernier, Lancy et Thônex 2023-2025

Genève, le 6 février 2025

Pour l'Institut d'Études de la Citoyenneté (InCite):
Dr. Victor Sanchez-Mazas et Prof. Matteo Gianni

Le présent rapport est une évaluation finale (les Conseils des Habitant.e.s de Vernier, Lancy et Thônex sont conclus, sauf le retour des autorités de Thônex, prévu au printemps 2025). Cette évaluation est réalisée par l'équipe de l'Institut d'études de la citoyenneté en charge de la conception et de la mise en œuvre des Conseils des Habitant.e.s.

Table des matières

1. Le Conseil des Habitant.e.s en bref	3
2. Processus et déroulés du Conseil des Habitant.e.s	4
Processus de Lancy	4
Processus de Vernier	4
Processus de Thônex	5
Déroulé des tables délibératives (Lancy et Vernier)	6
Déroulé des tables délibératives (Thônex)	7
3. Mobilisation	8
4. Participation.....	10
5. Représentativité.....	11
Conseil des Habitant.e.s de Vernier	11
Conseil des Habitant.e.s de Lancy	12
Conseil des Habitant.e.s de Thônex.....	13
6. Délibération	15
7. Propositions.....	20
8. Satisfaction des participant.e.s	23
9. Remarques conclusives	27

1. Le Conseil des Habitant.e.s en bref

Le Conseil des habitant-e-s est un espace de rencontre dédié à la discussion et à l'élaboration de solutions concrètes par et pour les habitant-e-s. Fruit d'un ambitieux travail de collaboration entre le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté du canton de Genève, la Ville de Vernier, l'Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève ou encore les associations et les réseaux locaux, ce dispositif de démocratie participative et délibérative a vu le jour en ville de Vernier avec un projet pilote qui a démarré en janvier 2019. La réussite de cette phase pilote a amené cette dernière à relancer l'expérience et les villes de Thônex et Lancy à suivre le mouvement en créant également les leurs, dès 2023.

Axé sur le principe de délibération, ce dispositif novateur vise à faire émerger, de la part des habitant-e-s d'une commune, des propositions concrètes à l'attention des autorités communales. Par la confrontation structurée et facilitée de points de vue et d'arguments, ce processus permet d'aboutir au meilleur résultat possible et dans la plupart des cas à des propositions consensuelles. Avec l'intervention d'expert-e-s et de responsables communaux spécialisé-e-s sur les thématiques en discussion, le Conseil des habitant-e-s permet à environ cinquante personnes représentatives de la diversité communale de travailler durant quatre journées à l'élaboration de recommandations destinées aux autorités municipales qui s'engagent à y répondre de manière élaborée.

S'inscrivant dans la politique d'intégration et de prévention du racisme menée par le canton de Genève, ce projet fournit un cadre qui permet de peser sur la politique locale et de construire sa citoyenneté individuellement et collectivement par la participation et la rencontre avec d'autres habitant-e-s de la commune.

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- Offrir une nouvelle opportunité de **participation citoyenne** au niveau communal complémentaire aux possibilités préexistantes
- Stimuler l'**inclusion** et la **participation politique** des résident.e.s étranger.e.s, des jeunes et des personnes socio-économiquement désavantagées
- Développer les liens interpersonnels et la **reconnaissance** mutuelle entre les habitant.e.s de la commune
- Favoriser l'**intégration** des personnes étrangères et la **cohésion sociale** de la commune
- Permettre la **délibération** sur des enjeux d'intérêt général d'un groupe de citoyen.ne.s **représentatif.ve.s** de la diversité communale
- Contribuer à la **prise de décision communale** en aboutissant à des propositions concrètes faisant consensus

2. Processus et déroulés du Conseil des Habitant.e.s

Processus de Lancy

Cette première édition du Conseil des Habitant-e-s de Lancy a débuté en mars 2023, avec l'invitation par courrier tout-ménage à proposer en ligne des thèmes visant à être débattus lors des tables délibératives, par les personnes habitant ou travaillant sur la commune. Ces thèmes ont ensuite été discutés lors de l'Assemblée constitutive qui s'est déroulé le 31 mai 2023 et qui a réuni plus de 130 habitant.e.s. Cette soirée de lancement est une étape clé du processus et a notamment permis la présentation de ce nouveau dispositif aux habitant-e-s, la pré-inscription au processus de certain-e-s participant-e-s, l'ajout de nouveaux thèmes potentiels pour les tables délibératives puis la sélection définitive de 2 thèmes : "Cohésion sociale et vie de quartier" et "Espaces publics".

En parallèle et jusqu'aux premières tables délibératives, des séances d'information sur le projet ont été données aux employés communaux pertinents et aux travailleurs sociaux, afin qu'ils/elles puissent se faire les relais du projet auprès des habitant.e.s. Par ailleurs, les associations partenaires ont également fait un travail d'information et de mobilisation du public-cible des résident.e.s étranger.e.s, notamment au sein de cours de français.

A la suite des quatre journées de travaux (dont le déroulé est détaillé ci-dessous) et de la restitution des rapports finaux aux autorités lancéennes le 20 janvier 2024, le Conseil des Habitant-e-s de Lancy s'est achevé formellement le 29 mai 2024 lors de l'Assemblée Conclusive, avec comme point culminant, la présentation des réponses élaborées par l'administration lancéenne aux participant-e-s et des moments d'échange avec les habitant-e-s.

Processus de Vernier

Fort de l'expérience positive du projet pilote de 2019, le Conseil des habitant-e-s de Vernier a été relancé en 2023. La première étape a été la proposition des thèmes destinés aux tables délibératives, à travers une plateforme en ligne accessible aux habitant-e-s, de février à avril 2023. Dès mars 2023, la pré-inscription au Conseil des habitant-e-s était ouverte sur la plateforme en ligne. La sélection finale des thèmes (par vote) s'est également faite en ligne, parmi les propositions venant à la fois des habitant-e-s et de l'administration communale.

En parallèle et jusqu'aux premières tables délibératives, des séances d'information sur le projet ont été données aux employés communaux pertinents et aux travailleurs sociaux, afin qu'ils/elles puissent se faire les relais du projet auprès des habitant.e.s. Par ailleurs, les associations partenaires ont également fait un travail d'information et de mobilisation du public-cible des résident.e.s étranger.e.s, notamment au sein de cours de français.

Enfin, le dénouement de cette seconde édition du Conseil des habitant-e-s de Vernier a eu lieu lors de l'Assemblée Conclusive le 31 octobre 2024 durant laquelle les autorités verniolanes ont fait un retour détaillé sur les recommandations émises par les participant-e-s et sur pris des engagements pour y répondre.

Processus de Thônex

Cette première édition du Conseil des Habitant-e-s de Thônex a débuté en mars 2024, avec l'invitation par courrier tout-ménage à proposer en ligne des thèmes visant à être débattus lors des tables délibératives, par les personnes habitant ou travaillant sur la commune. Ces thèmes, qui s'ajoutaient à ceux proposés par l'administration communale, ont ensuite été discutés lors de l'Assemblée constitutive qui s'est déroulé le 12 juin 2024 et qui a réuni plus de 180 habitant.e.s. Cette soirée de lancement est une étape clé du processus et a notamment permis la présentation de ce nouveau dispositif aux habitant-e-s, la pré-inscription au processus de certain-e-s participant-e-s, l'ajout de nouveaux thèmes potentiels pour les tables délibératives puis la sélection définitive de 2 thèmes : "Sécurité publique" et "Faire vivre le quartier".

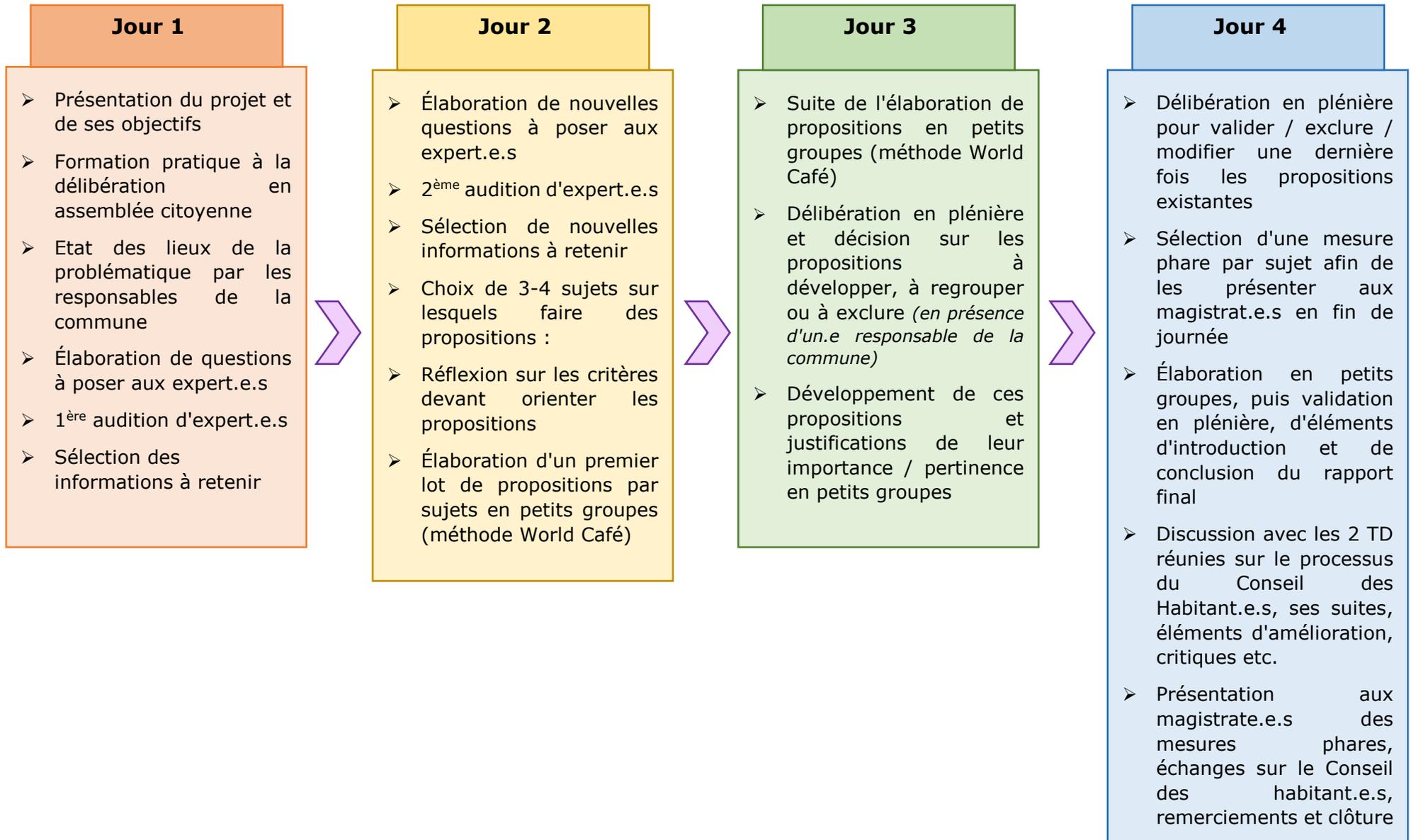
Le thème "Jeunesse", étant arrivé en 3^{ème} position à quelques voix près, il a été décidé d'en faire un thème transversal pour les deux thèmes sélectionnés. Ainsi, deux séances parallèles avec des jeunes de la commune ont été organisés de façon connexe avec le Conseil des habitant.e.s : l'un en amont, pour orienter le travail de ce dernier, l'autre entre sa troisième et quatrième séance, pour se positionner sur la pertinence de ses propositions.

En parallèle et jusqu'aux premières tables délibératives, des séances d'information sur le projet ont été données aux acteurs communaux pertinents et aux travailleurs sociaux, afin qu'ils/elles puissent se faire les relais du projet auprès des habitant.e.s.

Grâce aux enseignements des Conseils des habitant.e.s de Lancy et Vernier, le processus de Thônex a été grandement amélioré, notamment en termes de sélection des propositions, et de leurs mises en relations avec des objectifs définis par les participant.e.s. Raison pour laquelle son déroulé détaillé est présenté distinctivement de celui de Lancy et Vernier.

A la suite des quatre journées de travaux (dont le déroulé est détaillé ci-dessous) et de la restitution des rapports finaux aux autorités thônésiennes le 18 janvier 2025, le Conseil des Habitant-e-s de Thônex s'achèvera formellement au printemps 2025 (date à définir) lors de l'Assemblée Conclusive, avec comme point culminant, la présentation des réponses élaborées par l'administration thônésienne aux participant-e-s et des moments d'échange avec les habitant-e-s.

Déroulé des tables délibératives (Lancy et Vernier)



Déroulé des tables délibératives (Thônex)

Jour 1: 5.10.2024

- Présentation du projet et de ses objectifs
- Formation pratique à la délibération en assemblée citoyenne
- État des lieux de la problématique par les responsables de la commune
- Sélection de 4 enjeux constituant les thèmes de travail



Jour 2: 9.11.2024

- Identification des préoccupations et intérêts en lien avec chacun des enjeux
- Définition de deux objectifs concrets par enjeux en lien avec les préoccupations et intérêts identifiés
- Élaboration en quatre petits groupes de deux propositions pour chaque enjeu (enjeux 1 et 2) = 8 propositions par enjeu
- Délibération en plénière pour sélectionner un maximum de deux propositions par enjeu



Jour 3: 23.11.2024

- Audition d'un expert neutre et des responsables de la commune pour obtenir des informations utiles pour l'élaboration des propositions
- Suite de l'élaboration en quatre petits groupes de deux propositions pour chaque enjeu (enjeux 3 et 4) = 8 propositions par enjeu
- Délibération en plénière pour sélectionner un maximum de deux propositions par enjeu
- Consolidation en petits groupes de ces propositions et justifications de leur importance / pertinence



Jour 4: 18.1.2025

- Feedbacks sur les propositions par le groupe de jeunes réunis en parallèle le 28.11.24
- Décision en plénière des propositions à amender
- Finalisation des propositions en petits groupes (chaque groupe traite un enjeu)
- Délibération en plénière pour valider ou modifier une dernière fois les propositions retenues
- Élaboration en plénière d'éléments d'introduction et de conclusion du rapport final
- Présentation des propositions aux Magistrats, échanges sur le Conseil des habitant.e.s et ses suites, remerciements et clôture

3. Mobilisation

Les **efforts de mobilisation** avaient pour but de:

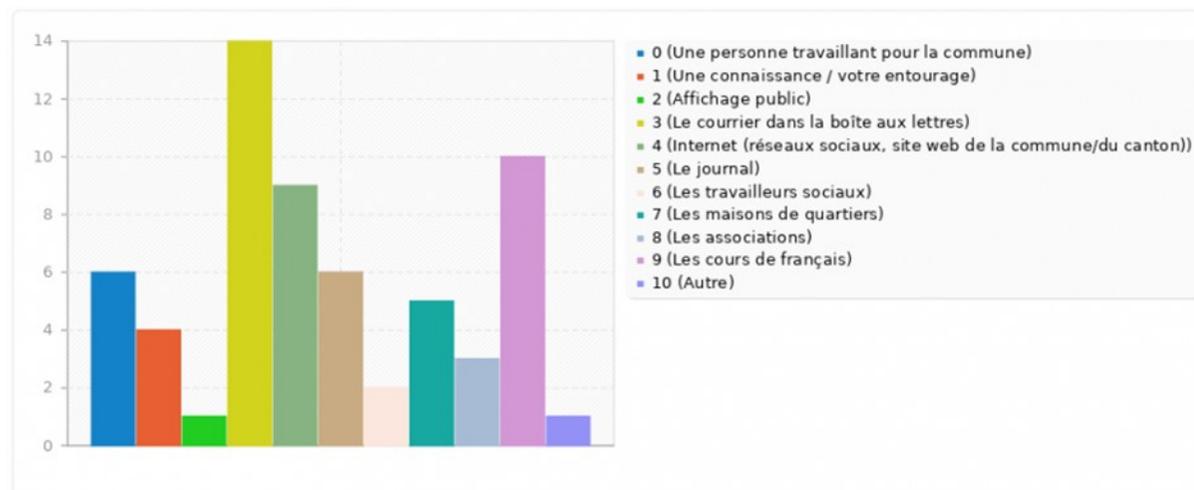
- s'assurer une participation suffisante (50 participant.e.s environ par commune)
- garantir une diversité des profils pour maximiser la représentativité descriptive des tables délibératives

Pour atteindre ces objectifs, **plusieurs canaux complémentaires** ont été exploités :

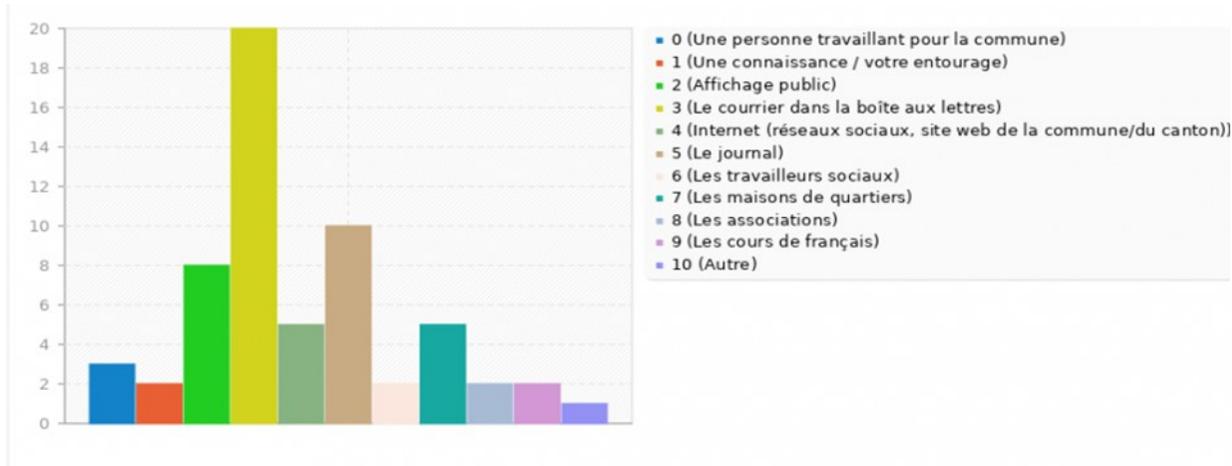
- Lettre d'invitation à l'ensemble des ménages
- Contacts directs du personnel communal et travailleurs sociaux
- Affichage public
- Article dans le journal communal
- Mobilisation via les associations
- Interventions dans des événements communaux aussi (cours de français, événement seniors, activités estivales)
- Canaux institutionnels
- Sites web de la commune et du canton ; site officiel; Facebook

Afin de saisir l'efficacité des divers moyens de mobilisation, nous avons posé la question suivante :

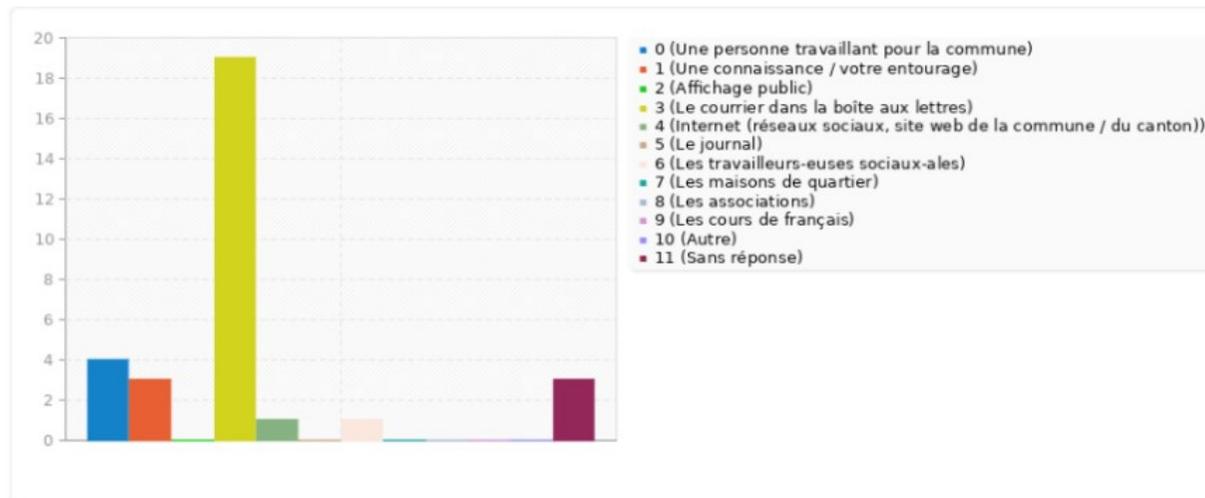
Comment avez-vous appris l'existence du Conseil des habitant-e-s ? (plusieurs réponses possibles)



Vernier (43 répondant.e.s)



Lancy (36 répondant.e.s)



Thônex (31 répondant.e.s)

Constats: Le principal levier de mobilisation est dans les trois cas la lettre d'invitation tout ménage. En revanche, le contenu des trois lettres étant sensiblement différents (invitation à une assemblée de lancement pour Lancy et Thônex; invitation à s'inscrire en ligne pour Vernier), cette lettre a eu plus d'impact à Lancy et Thônex qu'à Vernier, où il a fallu davantage d'interventions directes pour mobiliser (employés communaux; maisons de quartier; et surtout cours de français). Le journal communal semble être efficace, sauf à Thônex. Pour Vernier, étant la seconde édition du CdH, les outils numériques (site web de la commune; mailing lists) ont eu un effet important. Pour conclure, la multiplication de canaux complémentaires, ainsi qu'une adaptation aux spécificités communales, s'avère une stratégie de mobilisation adéquate.

4. Participation

Le succès d'un tel processus dépend en partie d'une participation substantielle du public. Différents indicateurs sont pertinents pour évaluer celle-ci (voir tableau ci-dessous). Ces derniers indiquent une participation importante, mais avec une marge de progression certaine, notamment pour les propositions faites en amont (grande disparité entre Lancy et Vernier dû au manque de communication de cette dernière), pour le nombre d'inscription (60-70 personnes est un chiffre marginal pour des communes de cette taille, ainsi que pour la participation des jeunes (10% de moins de 25 ans est assez inférieur à leur part dans la population générale).

	Lancy	Vernier	Thônex
1. Le nombre de personnes présentes à l'assemblée de lancement (seulement pour Lancy; Vernier n'en ayant pas fait)	Environ 130 personnes	n.a	Environ 180 personnes
2. Le nombre de propositions faites avant le lancement du Conseil des Habitant.e.s (en ligne ou via d'autres canaux tels que contacts directs, mails, , , maisons de quartier, cours de français, etc.)	139 propositions	5 propositions (d'autres propositions ont été faites indirectement à la commune)	28 propositions (dont 4 de l'administration communale)
3. Le nombre de personnes pré-inscrites au CdH	73 personnes (pour 50 places disponibles)	60 personnes (pour 50 places disponibles)	96 personnes (pour 50 places disponibles)
4. Le nombre de personnes présentes à la 1ère séance du CdH	46 personnes (pour 52 inscrits = 6 absences)	46 personnes (pour 50 inscrits = 4 absences)	57 personnes (pour 60 inscrits, + 5 imprévus, =8 absences)
5. Le nombre de désistements en cours de processus (de la 2 ^{ème} à la 4 ^{ème} séance)	3 (compensé par 2 inscriptions dès la 2 ^{ème} séance)	3 (dont 1 désistement pour raison médicale)	5 (compensé par 1 inscriptions dès la 2 ^{ème} séance)
6. Le nombre de personnes ayant participé aux 4 séances	36	40	38
7. Le nombre de personnes ayant participé à 3 séances sur 4	7	4	13
8. Le nombre de personnes ayant participé à 2 séances sur 4	4	1	4
9. Le nombre de personnes étrangères	18	16	22
10. Le nombre de jeunes de moins de 25 ans	5 (de moins de 18 ans)	4	12 (dont 4 moins de 18 ans)

5. Représentativité

Conseil des Habitant.e.s de Vernier

Table délibérative : " Des parcs accueillants pour tou.te.s "

Table délibérative: " Des gestes utiles pour le climat"

TOTAL		24
Genre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Femmes ▪ Hommes 	15 9
Age	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de 25 ans ▪ 25-45 ans ▪ 45-65 ans ▪ 65 ans et plus 	3 9 12 0
Quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vernier-Village ▪ Les Avanchets ▪ Aïre- Le Lignon ▪ Châtelaine-Balexert ▪ L'Etang ▪ Les Libellules-Gordon-Benett ▪ Cointrin 	1 2 8 6 4 3 0
Niveau de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecole obligatoire ▪ Formation post-obligatoire ▪ Diplôme universitaire 	3 12 9
Statut de résidence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citoyen.ne.s suisses ▪ Résident.e.s étrangères + 8 ans ▪ Résident.e.s étrangères - 8 ans 	15 3 6
Fréquence de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jamais (ou pas le droit) ▪ Rarement ▪ Environ 1 fois sur 2 ▪ Souvent ▪ Toujours 	8 1 3 4 8

TOTAL		20
Genre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Femmes ▪ Hommes 	12 8
Age	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de 25 ans ▪ 25-45 ans ▪ 45-65 ans ▪ 65 ans et plus 	1 7 10 2
Quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vernier-Village : ▪ Les Avanchets : ▪ Aïre- Le Lignon : ▪ Châtelaine-Balexert : ▪ L'Etang : ▪ Les Libellules-Gordon-Benett ▪ Cointrin 	5 2 6 3 3 1 0
Niveau de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecole obligatoire ▪ Formation post-obligatoire ▪ Diplôme universitaire 	1 4 15
Statut de résidence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citoyen.ne.s suisses ▪ Résident.e.s étrangères + 8 ans ▪ Résident.e.s étrangères - 8 ans 	13 4 3
Fréquence de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jamais (ou pas le droit) ▪ Rarement ▪ Environ 1 fois sur 2 ▪ Souvent ▪ Toujours 	3 3 0 3 11

Conseil des Habitant.e.s de Lancy

Table délibérative : "Cohésion sociale et vie de quartier"

Table délibérative: "Espaces publics"

TOTAL		23
Genre	▪ Femmes	13
	▪ Hommes	10
Age	▪ Moins de 25 ans	5
	▪ 25-45 ans	9
	▪ 45-65 ans	7
	▪ 65 ans et plus	2
Quartier	▪ Pont-Rouge, Semailles, 1 ^{er} aout	2
	▪ La Chapelle	0
	▪ Palettes-Bachet	8
	▪ Surville, Tivoli, Marbriers, Plateau	4
	▪ Vendée, Louis Bertrand	5
	▪ Les Verjus, les Mouilles	1
	▪ La Caroline, square Clair-Matin	3
Niveau de formation	▪ Ecole obligatoire	11
	▪ Formation post-obligatoire	4
	▪ Diplôme universitaire	8
Statut de résidence	▪ Citoyen.ne.s suisses	11
	▪ Résident.e.s étrangères + 8 ans	7
	▪ Résident.e.s étrangères - 8 ans	5
Fréquence de vote	▪ Jamais (ou pas le droit)	13
	▪ Rarement	1
	▪ Environ 1 fois sur 2	0
	▪ Souvent	3
	▪ Toujours	6

TOTAL		24
Genre	▪ Femmes	10
	▪ Hommes	14
Age	▪ Moins de 25 ans	0
	▪ 25-45 ans	10
	▪ 45-65 ans	7
	▪ 65 ans et plus	7
Quartier	▪ Pont-Rouge, Semailles, 1 ^{er} aout	9
	▪ La Chapelle	0
	▪ Palettes-Bachet	5
	▪ Surville, Tivoli, Marbriers, Plateau	2
	▪ Vendée, Louis Bertrand	3
	▪ Les Verjus, les Mouilles	2
	▪ La Caroline, square Clair-Matin	3
Niveau de formation	▪ Ecole obligatoire	1
	▪ Formation post-obligatoire	9
	▪ Diplôme universitaire	14
Statut de résidence	▪ Citoyen.ne.s suisses	18
	▪ Résident.e.s étrangères + 8 ans	5
	▪ Résident.e.s étrangères - 8 ans	1
Fréquence de vote	▪ Jamais (ou pas le droit)	3
	▪ Rarement	1
	▪ Environ 1 fois sur 2	1
	▪ Souvent	5
	▪ Toujours	14

Conseil des Habitant.e.s de Thônex

Table délibérative: "Faire vivre le quartier"

TOTAL		32
Genre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Femmes ▪ Hommes 	23 9
Age	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de 25 ans ▪ 25-45 ans ▪ 46-65 ans ▪ 65 ans et plus 	7 9 10 6
Quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Belle-Idée ▪ Belle-Terre ▪ Pierre-à-Bochet ▪ Les Sillons ▪ Le Foron ▪ Deux-Communes ▪ Moillesulaz ▪ Adrien-Jeandin ▪ Curé-Desclouds ▪ Sous-Moulin les Verchères ▪ Villette 	2 8 0 0 1 2 5 9 4 0 1
Niveau de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecole obligatoire ▪ Formation post-obligatoire ▪ Diplôme universitaire 	12 11 9
Statut de résidence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citoyen.ne.s suisses ▪ Résident.e.s étrangères + 8 ans ▪ Résident.e.s étrangères - 8 ans 	17 11 4
Fréquence de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jamais (ou pas le droit) ▪ Rarement ▪ Environ 1 fois sur 2 ▪ Souvent ▪ Toujours 	17 2 0 2 11

Table délibérative: "Sécurité publique"

TOTAL		23
Genre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Femmes ▪ Hommes 	10 13
Age	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Moins de 25 ans ▪ 26-45 ans ▪ 46-65 ans ▪ 65 ans et plus 	5 6 8 4
Quartier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Belle-Idée ▪ Belle-Terre ▪ Pierre-à-Bochet ▪ Les Sillons ▪ Le Foron ▪ Deux-Communes ▪ Moillesulaz ▪ Adrien-Jeandin ▪ Curé-Desclouds ▪ Sous-Moulin les Verchères ▪ Villette 	1 2 1 2 1 3 2 9 2 0 0
Niveau de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecole obligatoire ▪ Formation post-obligatoire ▪ Diplôme universitaire 	1 11 11
Statut de résidence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Citoyen.ne.s suisses ▪ Résident.e.s étrangères + 8 ans ▪ Résident.e.s étrangères - 8 ans 	16 5 2
Fréquence de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jamais (ou pas le droit) ▪ Rarement ▪ Environ 1 fois sur 2 ▪ Souvent ▪ Toujours 	7 2 1 3 10

Informations : La composition des six tables délibératives ci-dessus visait à être la plus représentative possible. Différentes caractéristiques étaient demandées aux participant.e.s lors de la pré-inscription, afin de pouvoir observer le degré de représentativité. Ces informations, résumées dans les tableaux ci-joints, sont basées sur leur propre déclaration. Pour autant, nous n'avons pas d'emblée effectué de tirage au sort, mais laissé la possibilité à tout un chacun.e de se préinscrire en ligne (et lors de l'assemblée de lancement pour Lancy et Thônex). Vu le nombre effectif d'inscrit.e.s (entre 60 et 93 pour 50 places), nous nous sommes dans un premier temps assurés par appel téléphonique de la volonté à participer, disponibilité aux dates, et préférence pour le thème.

- Pour Vernier, le nombre de personnes souhaitant participer et disponibles à ces dates était de 54, et nous avons gardé cette marge anticipant que certain.e.s ne viendraient pas. Toutes les personnes ayant souhaité participer ont pu le faire, et leurs préférences pour le thème ont toutes été respectées.
- Pour Lancy, nous avons identifié une surreprésentation des personnes de plus de 60 ans parmi les pré-inscrit.e.s. Nous avons tiré au sort l'ordre de contact de ces personnes. Une part de ces personnes étaient intéressées par le processus, mais ne se sentaient pas assez en forme pour y participer quatre journées complètes, ce qui a compensé la surreprésentation de cette catégorie. Pour finir, toutes les personnes ayant souhaité participer au processus ont pu le faire. L'ensemble des préférences de thème ont pu être respectées : certaines personnes sans préférences marquées ont été transférées d'un groupe à l'autre pour équilibrer la représentativité dans la mesure du possible.
- Pour Thônex, nous avons identifié une surreprésentation des personnes de plus de 60 ans parmi les pré-inscrit.e.s. Nous avons tiré au sort l'ordre de contact de ces personnes. Une vingtaine de personnes de cette catégorie surreprésentée n'a donc pas pu participer au processus, faute de place. L'ensemble des préférences de thème ont pu être respectées : certaines personnes sans préférences marquées ont été transférées d'un groupe à l'autre pour équilibrer la représentativité dans la mesure du possible.

Par ailleurs, afin de s'assurer une indépendance du politique dans ces espaces de discussion *citoyenne*, tou.te.s les participant.e.s ont déclarés: ne pas être actuellement membre d'un organe dirigeant d'un parti politique (au niveau communal, cantonal ou fédéral) et ne pas avoir actuellement de mandat politique.

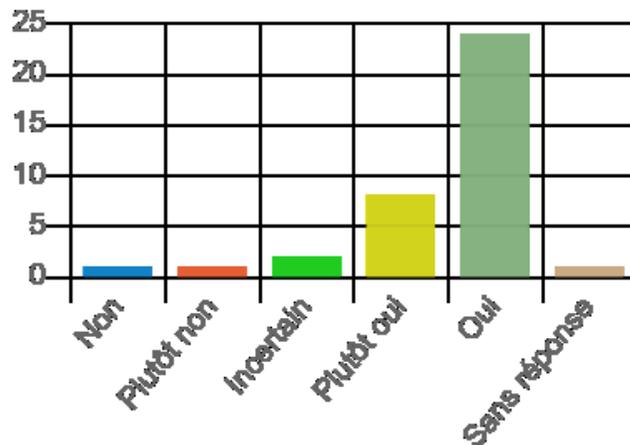
Constats: Pour Vernier, l'on constate une surreprésentation des femmes dans les deux tables délibératives, tandis qu'à Lancy une TD a plus de femmes tandis que l'autre plus d'hommes. Sommes toutes, la parité hommes-femmes est relativement respectée. En revanche pour Thônex, l'une des TD voit une surreprésentation des femmes, expliquée par la participation, sans inscription préalable, de 5 femmes érythréennes s'ajoutant à 4 autres effectivement inscrites. Leur faible maîtrise de la langue française imposait de garder ce groupe ensemble, pour bénéficier d'une traductrice, et de former des binômes entre elles. Concernant l'âge des participant.e.s, l'on constate que la grande majorité des participant.e.s se situe entre 25 et 65 ans, soit la catégorie active. Les plus jeunes, bien que certain.e.s aient participé (dont notamment 5 jeunes de 14 à 16 ans à Lancy ; et 12 jeunes à Thônex), sont les moins bien représenté.e.s. Pour Vernier, étonnamment, les personnes de plus de 65 ans sont sous-représentées., ce qui n'est pas le cas à Lancy et Thônex. Pour la représentativité territoriale, dans les trois cas l'on constate que la plupart des quartiers sont représentés (à l'exception d'un ou deux), avec une sur-représentation des quartiers plus populaires. Concernant le niveau de formation, l'on constate une surreprésentation des diplômés universitaires, et une sous-représentation des personnes ayant uniquement terminé l'école obligatoire (sauf pour une TD de Lancy et à Thônex où ce public est surreprésenté, TD portant d'ailleurs sur le même thème : la vie de quartier). Finalement, concernant le statut de résidence, les résident.e.s étranger.e.s (l'un des public-cible) était bien représenté.e.s, bien que dans une proportion inférieure à leur pourcentage dans ces communes (sauf dans une TD de Lancy et à Thônex où ce public est surreprésenté, TD portant d'ailleurs sur le même thème : la vie de quartier). Finalement, bien que le degré de représentativité descriptive des TD est variable d'une table à l'autre, et qu'aucune ne peut se targuer d'une représentativité miroir de la population communale, leurs degrés de diversité et l'inclusion de public-cibles sont largement satisfaisants.

6. Délibération

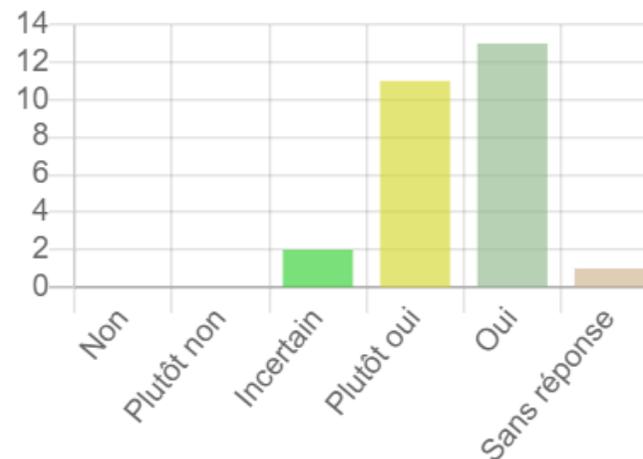
La **délibération** est le principe moteur au cœur du projet de Conseil des Habitant.e.s. Par **l'échange d'arguments** basés sur de l'information fiable (notamment assurée par les interventions d'expert.e.s des thématiques et l'état des lieux effectués par les responsable communaux), la délibération implique la **recherche de consensus**. À cette fin, dans le **respect des opinions** de chacun.e, les participant.e.s délibèrent sur le bien-fondé de leurs propositions, argumentent et contre-argumentent pour construire collectivement des propositions qui soient les plus consensuelles possibles.

- Une condition importante d'une bonne délibération est **la participation aux discussions**. Lors du questionnaire d'évaluation final, nous avons posé la question suivante:

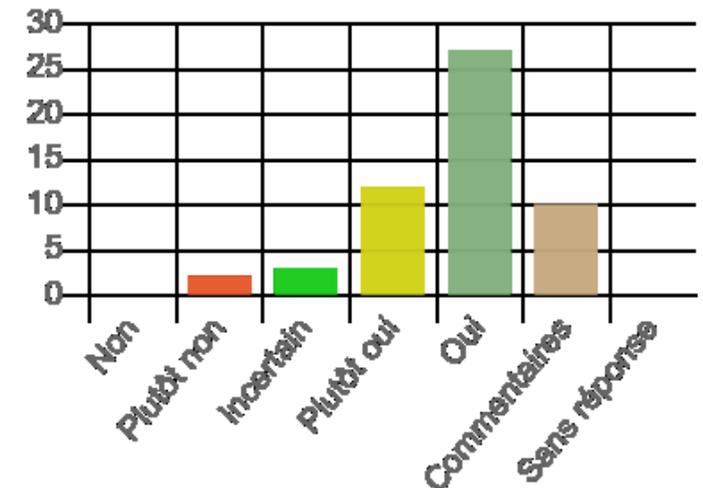
"Avez-vous le sentiment d'avoir pu faire valoir vos opinions et vos arguments ? "



Vernier (37 répondant.e.s)



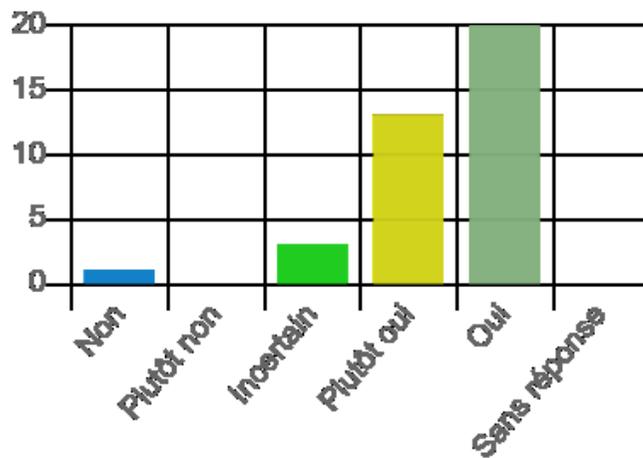
Lancy (26 répondant.e.s)



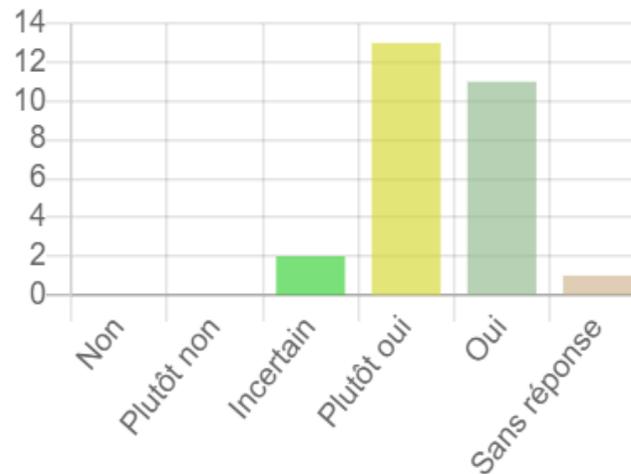
Thônex (44 répondant.e.s)

- Une autre des conditions d'une bonne délibération est **l'écoute et la considération des arguments** des uns et des autres. Lors du questionnaire d'évaluation final, nous avons posé la question suivante :

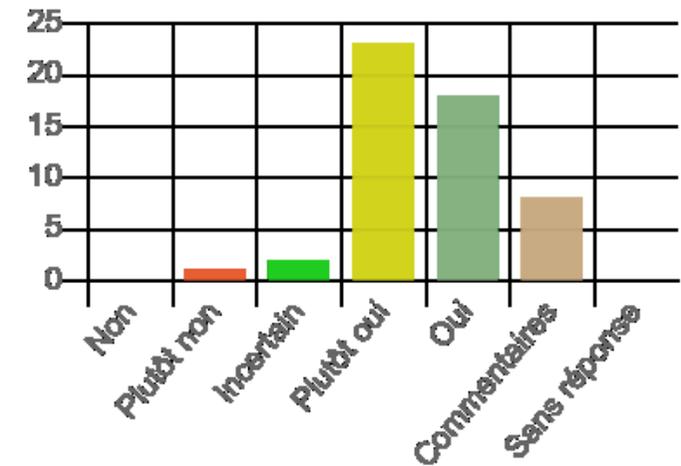
"Avez-vous le sentiment que vos opinions ont été prises en compte par les autres participant-e-s?"



Vernier (37 répondant.e.s)



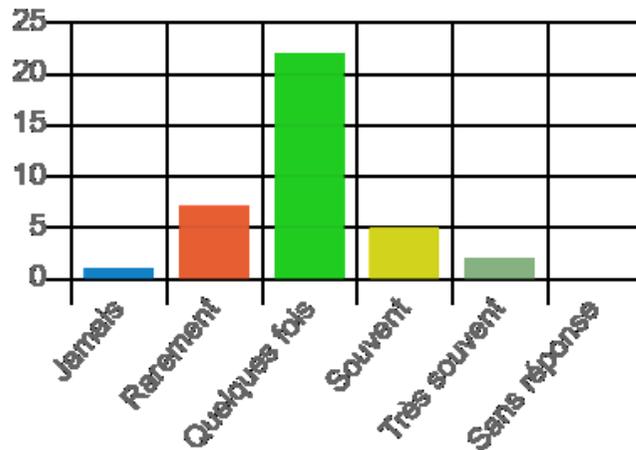
Lancy (26 répondant.e.s)



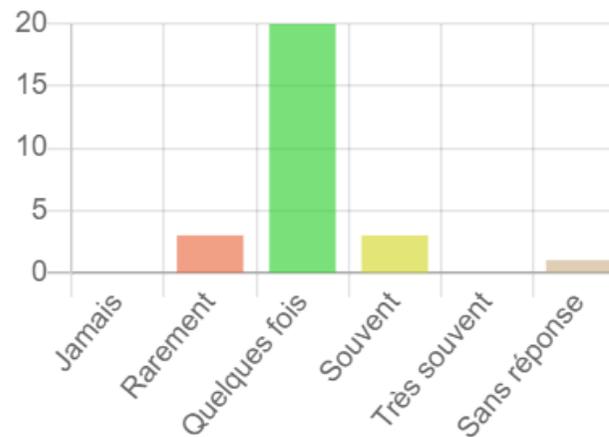
Thônex (44 répondant.e.s)

- Une autre des conditions d'une bonne délibération est l'ouverture d'esprit des participant.e.s quant aux arguments des autres, et la **possibilité de changer d'avis** grâce à la confrontation d'idées et de perspectives. Lors du questionnaire d'évaluation final, nous avons posé la question suivante :

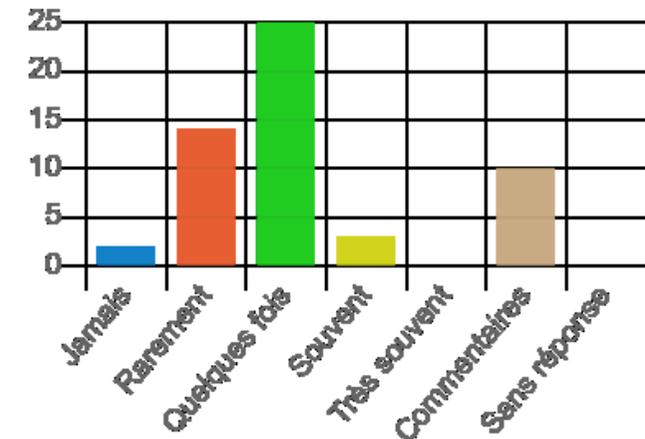
"Dans quelle mesure avez-vous changé d'avis sur certaines propositions au fil des séances du Conseil des habitant-e-s?"



Vernier (37 répondant.e.s)



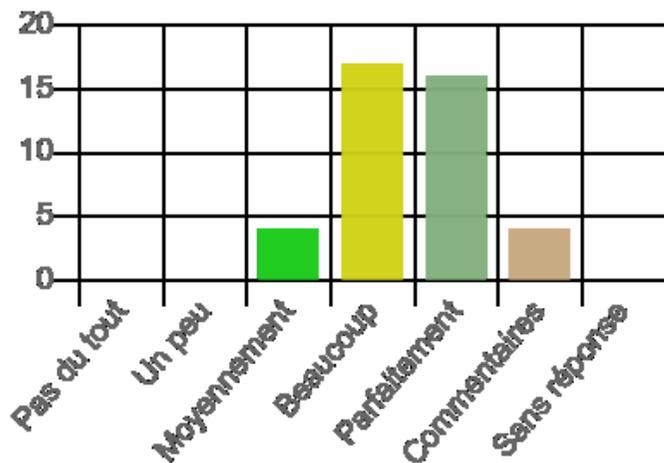
Lancy (26 répondant.e.s)



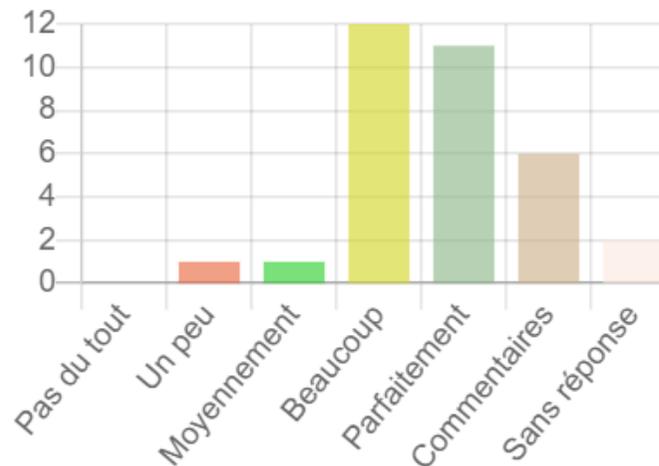
Thônex (44 répondant.e.s)

- Finalement, comme mesure de la qualité de la délibération, nous avons demandé aux participant.e.s dans quelle mesure ils/elles estimaient avoir respectés les principes de délibération. S'il existe un biais de désirabilité certain, le résultat suivant démontre néanmoins leur satisfaction avec la délibération qu'ils/elles ont eux-mêmes menés, et leur appropriation des principes de délibération présentés lors de la première séance.

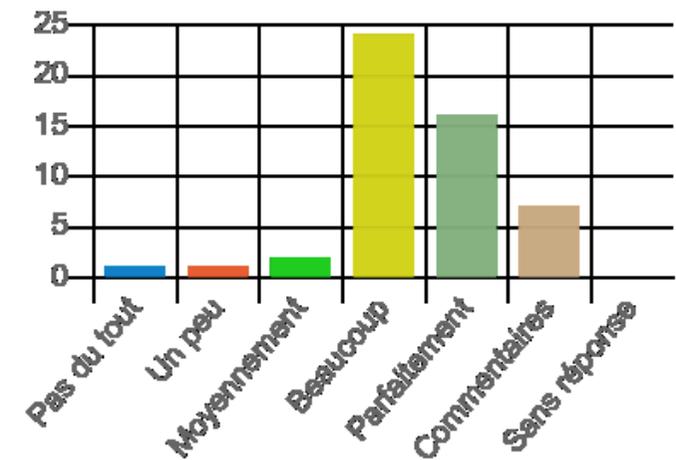
"Selon vous, dans quelle mesure les principes de délibération ont-ils été respectés durant l'ensemble du processus ?"



Vernier (37 répondant.e.s)



Lancy (25 répondant.e.s)



Thônex (44 répondant.e.s)

Remarques:

La délibération est un mode de discussion complexe, exigeant, et qui demande une certaine pratique. C'est un idéal régulateur vers lequel tendre, en tentant de maximiser les différents principes qu'elle regroupe. Pour ce faire, une présentation de cet idéal et une simulation de délibération ont été l'objet de la première matinée de travail des tables délibératives. Tout au long du processus, les principes de délibération étaient rappelés, et les facilitateurs et organisateurs effectuaient un travail pédagogique continu quant à la pratique de la délibération. Par ailleurs, le processus était construit de sorte à maximiser la qualité délibérative des travaux, avec notamment une alternance entre discussions en petits groupes et discussions en plénière. Le rôle des facilitateurs était crucial pour favoriser une bonne délibération, par exemple en s'assurant que tout le monde puisse prendre la parole, que personne ne la monopolise, et que les positions soient justifiées par des arguments.

Constats:

Dans l'ensemble, nous évaluons la qualité délibérative comme satisfaisante : les participant.e.s ont réellement débattus, construit des argumentaires, transformés leurs positions initiales, et ce dans le respect mutuel de la diversité des opinions de chacun.e. La perception des participant.e.s eux-mêmes semble aller dans le même sens. Les principaux enjeux identifiés par les organisateurs sont la faible participation de certain.e.s personnes, qui avaient souvent du mal à s'exprimer publiquement, notamment en plénière. C'est particulièrement le cas, sans surprise, pour les personnes peu-francophones. Une mesure telle que la présence d'un traducteur s'est avérée utile, permettant à ces participant.e.s de mieux comprendre et d'exprimer leur position de façon plus élaborée. Cependant, dans certains cas, lorsque la maîtrise du français est trop insuffisante, même la présence d'un traducteur ne permet pas une inclusion adéquate dans le processus. En effet, celui-ci devrait faire de la traduction instantanée en continu sur une journée de 9h, ce qui est bien trop exigeant pour le traducteur et le/la participant.e. Pour cette raison, nous insisterons davantage sur une maîtrise minimale du français pour les futurs Conseil des habitant.e.s. Autre enjeu : la participation des (très) jeunes. Si ceux-ci se sont montrés tout-à-fait aptes à délibérer et échanger des arguments, l'envie manquait parfois et ils se laissaient facilement déconcentrés. Des journées aussi longues (9h-18h) ne sont probablement pas adéquates pour ce public.

7. Propositions

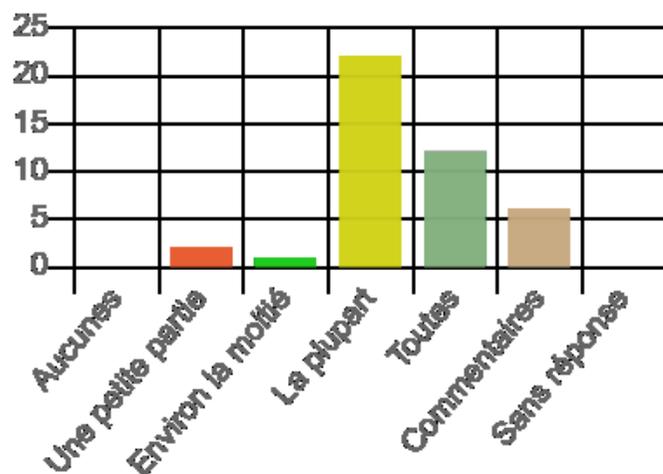
L'objectif du Conseil des Habitant.e.s était d'aboutir à une liste de propositions largement consensuelles qui seront considérées telles qu'elles par les autorités communales. Après 4 journées complètes de travail, les participant.e.s aux différentes tables délibératives ont abouti à plusieurs propositions concrètes. À Lancy et Vernier, celles-ci ont été divisées par les participant.e.s entre propositions "développées" (qu'ils/elles ont pu largement élaborer et justifier) et propositions "non-développées" (qui sont sous une forme plus brute, et qu'ils/elles ont jugé secondaires). À noter que, pour arriver à un nombre de propositions gérable pour les autorités communales (à savoir, consulter les différents services administratifs pour y répondre de façon justifiée en 3-4 mois), nous avons délibérément et de façon transparente demandé une limitation du nombre de propositions développées. Nous avons par ailleurs insisté sur un facteur-clé de réussite : il est crucial que le cadre de travail soit dès le départ clairement posé par la commune (besoins; problèmes; projets en cours ou à venir). En effet, cela minimise les propositions qui portent sur des actions déjà mise en œuvre par la commune ou qui ont été évaluées puis rejetées par les autorités communales.

Résumé du nombre de propositions pour les trois communes

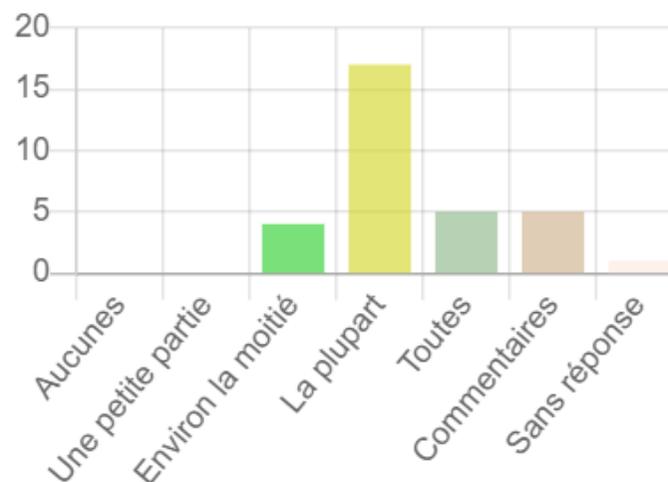
	Lancy		Vernier		Thônex	
Tables délibératives	Cohésion sociale et vie de quartier	Espaces publics	Des parcs accueillants pour tou.te.s	Des gestes utiles pour le climat	Sécurité publique	Faire vivre le quartier
Nombre de propositions développées	19	13	12	12	8	8
Nombre de propositions non-développées	9	7	3	9	9	17
Propositions totales	28	20	15	21	17	25

En ce qui concerne le soutien aux propositions de la part des participant.e.s, nous leur avons posé les questions suivantes lors du questionnaire d'évaluation après la dernière séance du Conseil des Habitant.e.s:

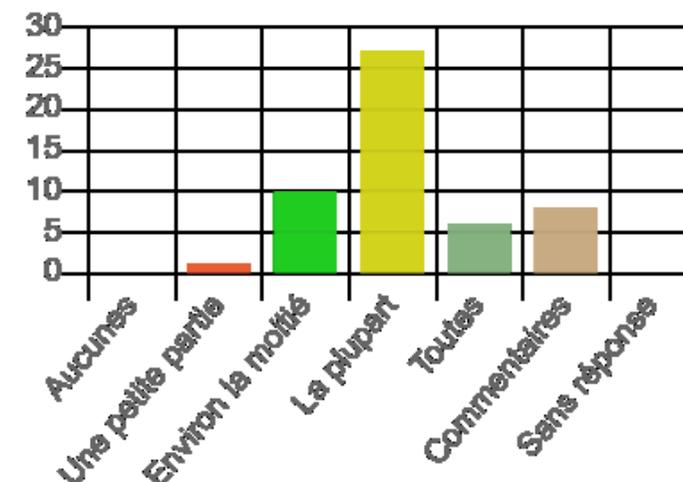
"Avec combien des propositions issues de votre table délibérative êtes-vous d'accord ?"



Vernier (37 répondant.e.s)

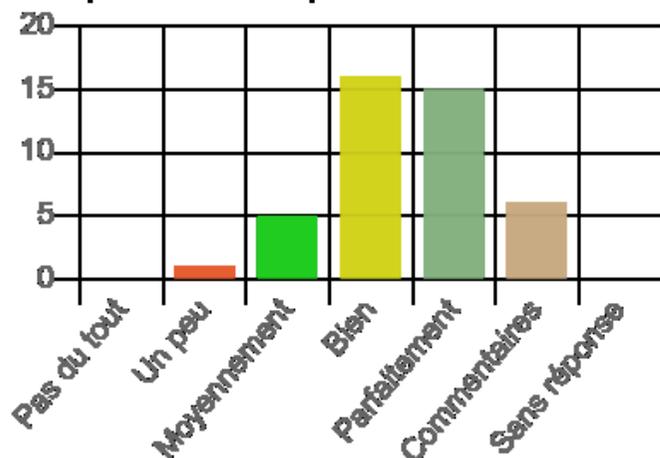


Lancy (26 répondant.e.s)

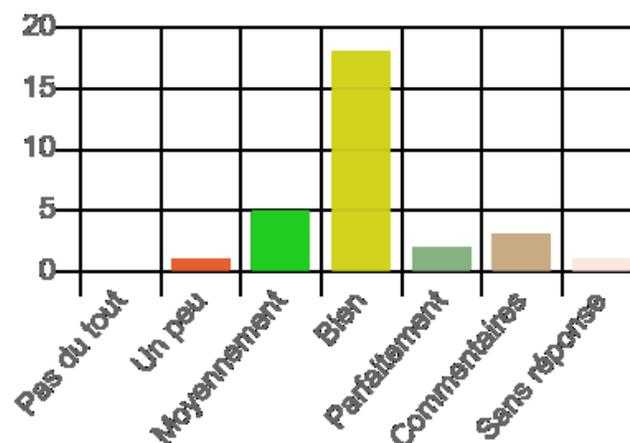


Thônex (44 répondant.e.s)

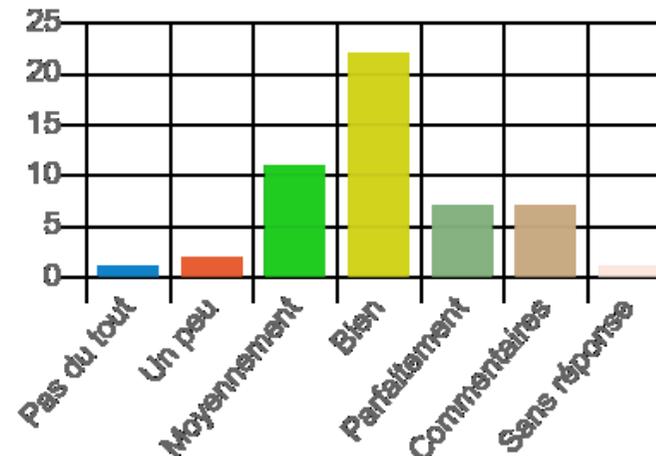
"Dans quelle mesure les propositions finales issues de votre table délibérative reflètent-elles vos préférences personnelles ?"



Vernier (37 répondant.e.s)



Lancy (26 répondant.e.s)



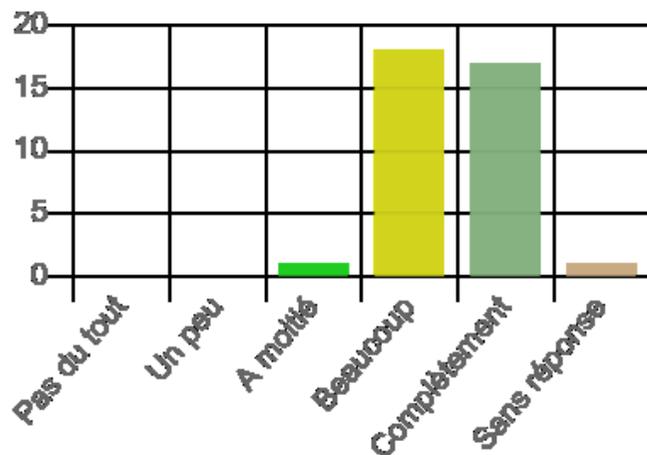
Thônex (44 répondant.e.s)

Constats: Les participant.e.s semblent être d'accord avec la plupart des propositions contenues dans le rapport final. Par ailleurs, celles-ci reflètent largement leurs préférences personnelles. Néanmoins, les participant.e.s ne sont pas tou.te.s d'accord avec l'ensemble des propositions, et celles-ci ne représentent pas pour tou.te.s parfaitement leurs préférences personnelles. À noter que lors des validations en plénière, il est rare que des oppositions fermes se soient manifestées (auquel cas ceci est indiqué dans les rapports). L'interprétation qui peut être faite de ces résultats est la suivante : certains participant.e.s n'étaient pas particulièrement enthousiastes par certaines propositions (ou sans avis tranché), mais n'y étaient pas opposés non plus (ou pas suffisamment pour exprimer ce désaccord). Par ailleurs, la démarche de recherche de consensus incitait largement à lâcher du lest sur des désaccords mineurs, et à viser un ensemble de propositions qui conviennent largement (à défaut de parfaitement) à tou.te.s. Si des votes ont eu lieu (notamment pour sélectionner les propositions "à développer", exclure des propositions, ou pour trancher entre deux possibilités de formulation), il est rare que des désaccords profonds aient persistés, de sorte que les propositions peuvent être considérées comme largement consensuelles.

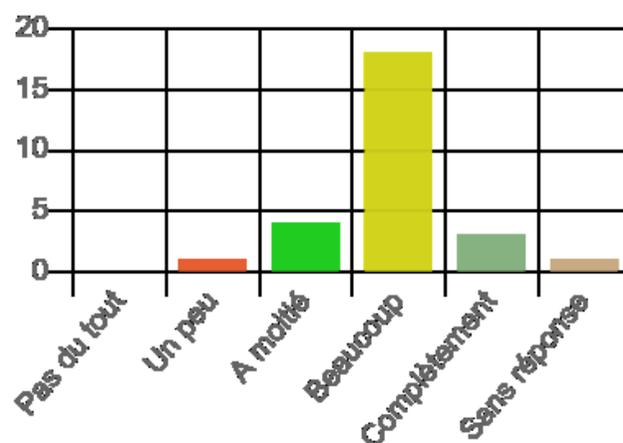
8. Satisfaction des participant.e.s

L'ensemble des participant.e.s semble avoir été satisfait par le Conseil des Habitant.e.s, bien que plusieurs pistes d'amélioration ont été suggérées en commentaires et lors des entretiens individuels, ce qui dénotent une certaine réflexivité des participant.e.s sur le processus, une envie de le voir reconduit et une volonté de se l'appropriier. Au-delà de la satisfaction exprimée durant le processus et lors d'échanges informels avec les participant.e.s, voici quelques résultats issus du questionnaire d'évaluation après la dernière séance.

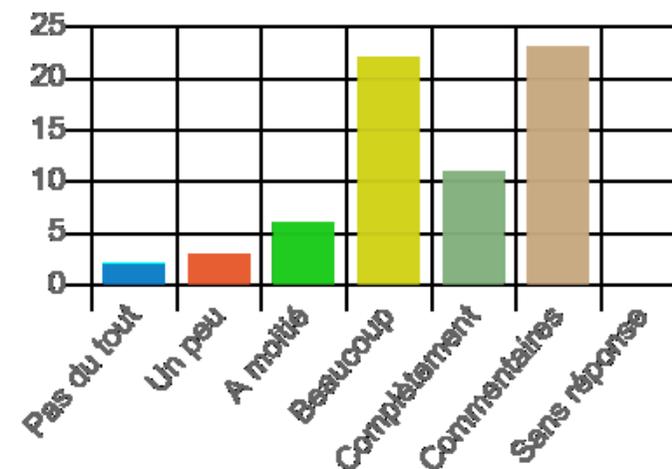
➤ "Dans quelle mesure le Conseil des Habitant.e.s a-t-il répondu à vos attentes ?"



Vernier (37 répondant.e.s)

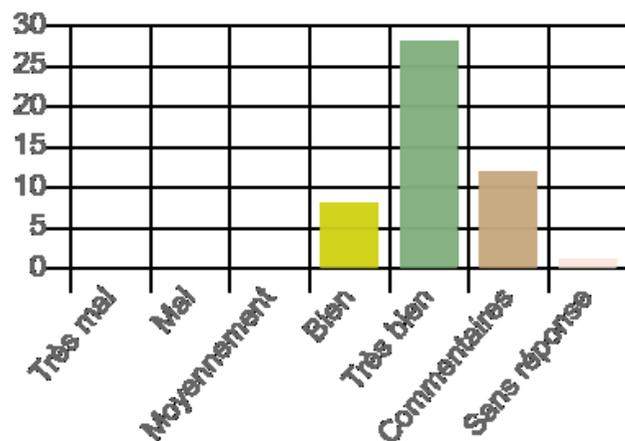


Lancy (26 répondant.e.s)

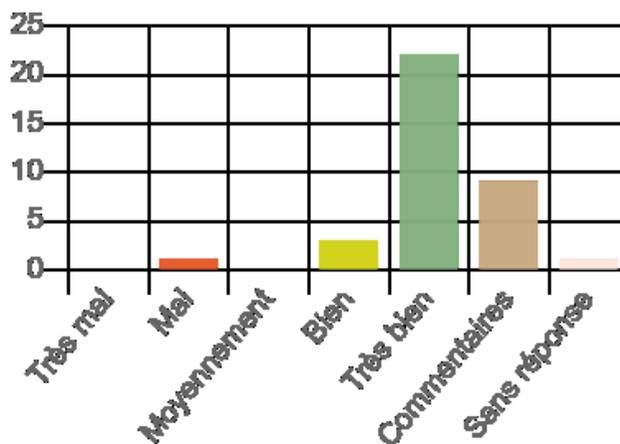


Thônex (44 répondant.e.s)

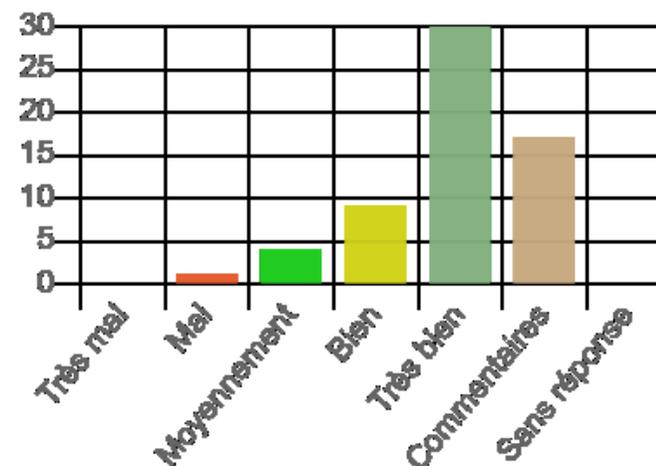
- Dans quelle mesure les organisatrices et organisateurs du Conseil des habitant-e-s ont réussi à vous offrir le soutien dont vous aviez besoin pour participer aux activités du Conseil des habitant-e-s ?



Vernier (37 répondant.e.s)

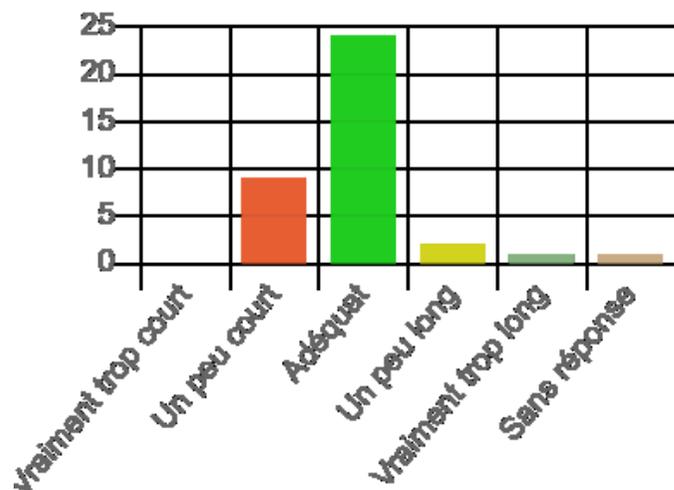


Lancy (26 répondant.e.s)

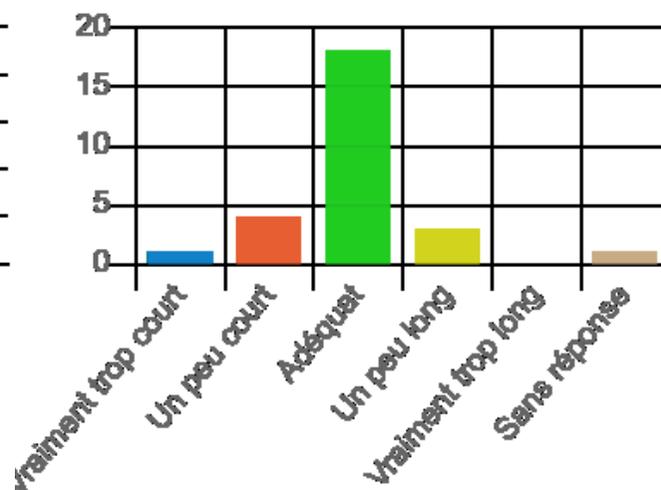


Thônex (44 répondant.e.s)

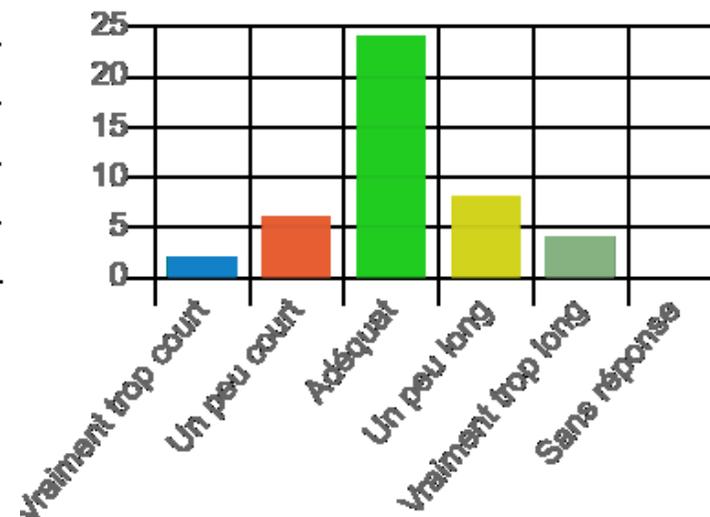
➤ Le temps à disposition (4 journées) pour le Conseil des Habitant.e.s était...?



Vernier (37 répondant.e.s)

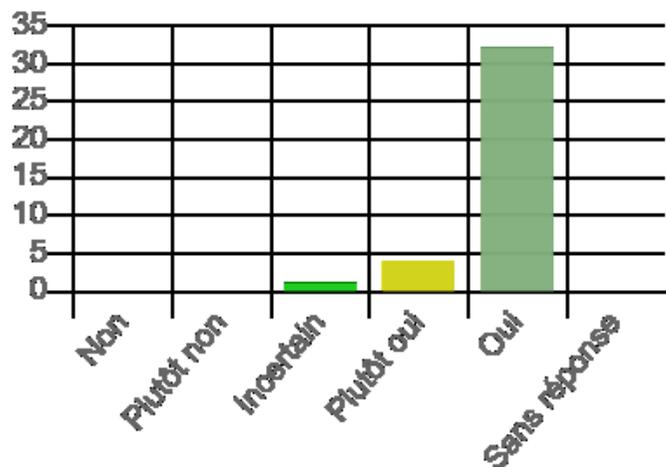


Lancy (26 répondant.e.s)

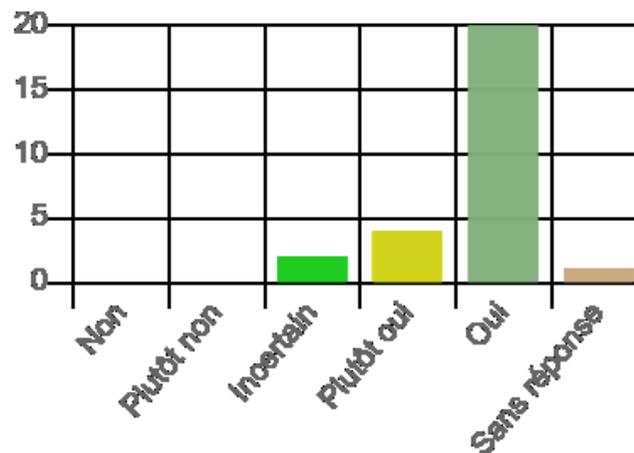


Thônex (44 répondant.e.s)

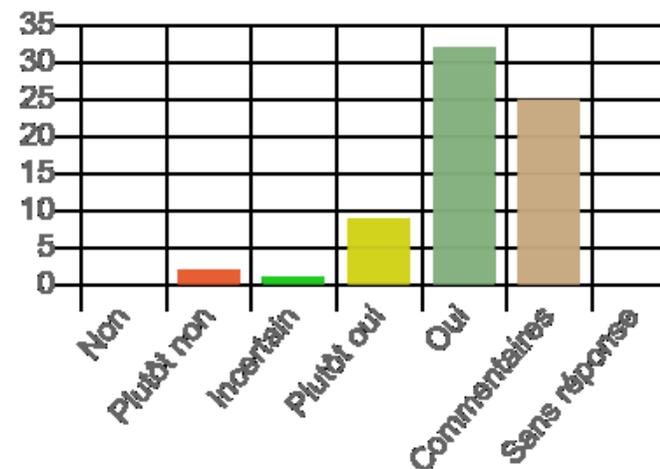
- Si le Conseil des Habitant-e-s devait avoir lieu une prochaine fois, recommanderiez-vous à vos connaissances d'y participer ?



Vernier (37 répondant.e.s)



Lancy (26 répondant.e.s)



Thônex (44 répondant.e.s)

Constats: Le Conseil des Habitant.e.s semble avoir largement répondu aux attentes des participant.e.s. Sur ce point, l'on constate néanmoins une différence claire entre celui de Vernier et ceux de Lancy et Thônex. En effet, à Lancy et Thônex, la majorité a vu ses attentes partiellement comblées, et peu des participant.e.s considèrent que leurs attentes étaient parfaitement satisfaites. Nous avançons deux facteurs potentiels. D'abord, contrairement à Lancy et Thônex, Vernier avait déjà connu un Conseil des Habitant.e.s, et donc certain.e.s participant.e.s savaient bien "à quoi s'attendre". Deuxièmement, l'une de tables délibératives de Lancy ("Cohésion sociale") s'est avérée nécessiter plusieurs ajustements imprévus (de par la présence de 5 jeunes de 15-16 ans et des 4 personnes peu-francophones). De même à Thônex, dans la TD « Vie de quartier », par la présence de 8 femmes érythréennes maîtrisant mal le français, ainsi que de trois jeunes en rupture pas toujours très disciplinés. Ces situations, également inattendues pour les organisateurs, ont pu également surprendre d'autres participant.e.s, et créer une certaine "frustration" de devoir adapter leur rythme de travail à ces publics. En revanche, concernant le soutien aux participant.e.s et le temps à disposition, la satisfaction semble très bonne. A noter que quelques participant.e.s auraient souhaité que le processus dure davantage que 4 journées complètes, tandis que d'autres auraient préféré qu'il soit plus court. Finalement, une grande majorité de participant.e.s recommanderaient à leurs connaissances de participer à de nouvelles éditions du Conseil des Habitant.e.s, ce qui est un très bon signal pour son éventuelle pérennisation.

9. Remarques conclusives

Sur la base des éléments mis en exergue ci-dessus, le dispositif du Conseil des Habitant.e.s est approprié pour remplir l'ensemble de ses objectifs. Les expériences à Vernier et Lancy ont permis de mettre en évidence les nombreuses forces du Conseil des Habitant.e.s comme dispositif de participation citoyenne locale, ainsi que d'identifier quelques faiblesses que nous avons tâché de combler pour le Conseil des habitant.e.s de Thônex. Celles-ci sont notamment : une plus grande mobilisation et davantage d'inscriptions ; l'inclusion et la participation dans les délibérations des publics peu-francophones et des jeunes ; la représentation des jeunes et des personnes faiblement qualifiées; ainsi qu'une clarification du cadre de travail par les autorités communales dès la première séance. Ces points ont été grandement améliorés lors du Conseil des habitant.e.s de Thônex.

Le Conseil des habitant.e.s est un dispositif expérimental, en constante amélioration, et adaptable aux spécificités communales. Après trois éditions dans trois communes différentes, nous tirons des enseignements précieux nous rapprochant d'un « dispositif » modèle de participation citoyenne locale. Nous allons faire prochainement un bilan avec les partenaires communaux, pour discuter des modalités et contours d'une pérennisation du Conseil des habitant.e.s comme dispositif-clé de participation citoyenne locale.
